RCS : NICE
Code greffe : 0605

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 01426
Numéro SIREN : 752 382 572
Nom ou dénomination : ABCDis

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2014 sous le numéro de dépôt 5077

5077.

ABCDis
Société par Actions Simplifiée
au capital de 37.000 euros
Siège social : BEAULIEU SUR MER (06310)
1, rue du 8 mai 1945

R.C.S. NICE B 752 382 572

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 16 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze et le seize avril à 10 heures,

les associés de la société ABCDis, société par actions simplifiée au capital de 37.000 € divisé en 3.700 actions, se sont réunis au siège social, en assemblée générale sur convocation du Président.

Les membres de l'assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par le Président, Monsieur Benoît BOURASSIN.

Monsieur Arnaud BLACHERE assure les fonctions de scrutateur.

Le bureau désigne pour secrétaire Monsieur Clément BOURASSIN.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que les associés présents ou représentés possèdent 3.700 actions soit la totalité des actions formant le capital. L'assemblée est donc régulièrement constituée.

Madame Karine VIGOUROUX, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire des statuts de la société,
- les justificatifs de convocation des associés,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes avec l'avis de réception,
- la feuille de présence.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission du Président et nomination d'un nouveau Président,

- Pouvoirs pour formalités.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

Greffe du Tribunal de Commerce de Nice : dépôt N°5077 en date du 06/05/2014

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Benoît BOURASSIN de ses fonctions de Président à compter de ce jour.

Elle décide de nommer en son remplacement :

- la société TR4
 société par actions simplifiée au capital de 1.008.000 euros
 dont le siège social est à BEAULIEU SUR MER (06310) 1, Rue du 8 Mai 1945
 R.C.S. NICE 440 630 150
 Représentée par Monsieur Benoît BOURASSIN, Président

La société TR4 est nommée pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale tenue en 2018 pour approuver les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de ces délibérations en vue de l'accomplissement des formalités légales requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 heures 30.

Et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LE PRESIDENT	LE SCRUTATEUR	LE SECRETAIRE
Benoît BOURASSIN	Arnaud BLACHERE	Clément BOURASSIN